L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 24 AOUT 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 24 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Deux portions de terre situées dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Broad et Dergenois, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier No 183—Meubles et pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie.

Par O. Valeton, sur la Levée, au pied de la rue [illegible]—jambons, épaules, côtes et mâchoires.

ATTENTION!

Par le shérif. Portions de terre sur les rues du Canal, de la Douane et Broad.

On nous prie d'appeler l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs par le ministère du shérif de :

Une portion de terre faisant encoignure aux rues Canal, de la Douane et Broad.

Une autre portion de terre faisant face aux rues Canal et de la Douane.

Et une autre portion de terre formant l'angle des rues de la Douane et Broad.

Les plans sont exposés à la Bourse.

Pour le détail voir aux annonces.

ATTENTION!!

Vente péremptoire de meubles neufs et de seconde main par M. J. Déjan Jr., à 11 heures du matin, au No 183 de la rue Gravier, près de la rue [illegible].

Les Forces du Roi Guillaume.

[illegible] que nous ayons déjà donné des renseignements sur l'organisation des forces allemandes, nous croyons qu'on ne lira pas en ce moment, sans intérêt, des détails complets à ce sujet, empruntés au Courrier du Bas-Rhin. Comme le dit notre confrère alsacien, il faut rabattre beaucoup sur le chiffre officiel de 1,140,000 hommes pour supputer les forces réelles dont peut disposer le roi Guillaume.

On n'est certes pas exagérer que de compter vingt pour cent les déficits de toute nature. Il resterait donc 912,000 hommes dont le roi Guillaume pouvait disposer au début de la campagne.

De ce chiffre il faut encore déduire [illegible] hommes pour garder les côtes de la Baltique et de la mer du Nord et 150,000 pour les garnisons des forteresses et des frontières.

[illegible] réduit le chiffre des troupes disponibles pour l'entrée en campagne à 612,000 hommes. Or, il est certain que les Prussiens doivent avoir en plus de cent mille hommes mis hors de combat dans les différentes batailles. Ils doivent en avoir à peu près autant hors de service par les maladies et indispositions de tout genre. Il leur reste donc que 412,000 hommes dans les armées actives. Si l'on déduit de ce chiffre les forces qui occupent les deux frontières, qui investissent Strasbourg et qui sont employées à maintenir les communications entre la frontière et les différents corps, on voit que les armées du roi Guillaume ne présentent pas au effectif de plus de trois cent mille hommes.

[illegible] trois cent mille hommes, les Français peuvent opposer des forces plus considérables. Leur armée comprenait sur le pied de paix 400,000 hommes et il y avait [illegible] hommes de réserves. Si les Français ont eu 100,000 hommes mis hors de combat ou écloppés depuis le début de la guerre, il leur reste 440,000 soldats réguliers. En déduisant 140,000 hommes pour les garnisons de l'intérieur et pour celles des forteresses, il leur reste 300,000 soldats de troupes régulières auxquels il faut ajouter [illegible] engagés volontaires et près de [illegible] des mobiles.

[illegible] de Prusse ne peut plus faire de nouvelles levées, tandis qu'en France l'organisation des gardes mobiles peut fournir [illegible] hommes de plus d'ici à peu de temps. Le résultat final de la lutte nous semble donc devoir être à l'avantage des Français, même en ne faisant entrer en ligne de compte que la question du nombre.

[illegible] l'article du Courrier du Bas-Rhin, [illegible] nous faisons allusion :

[illegible] de campagne donnent, d'après les officiels de l'état-major prussien, les chiffres suivants :

[illegible] tiers : 502,808 soldats ; 156,869 [illegible], 1,284 canons et 12,951 voitures. [illegible] se répartissent sur l'état-major [illegible], les états-majors particuliers [illegible], 1,800 hommes, 100 chevaux, [illegible]; le service télégraphique [illegible] hommes, 219 chevaux, 30 voitures; [illegible] service des chemins de fer [illegible]; le parc des munitions de réserve [illegible], 380 hommes, 64 chevaux, [illegible]; les 13 corps d'armée (11,370 [illegible]), 417 hommes, 151,803 chevaux, [illegible], 12,103 voitures; un bataillon [illegible] en plus dans la garde, et 1 [illegible] de plus dans le 12ème corps [illegible] 22 officiers, 1,033 hommes, [illegible] et 10 voitures; enfin la division qui fait partie de l'armée du [illegible] officiers, 15,274 hommes, 3,140 [illegible] canons et 200 voitures.

[illegible] de remplacement ou de réserve [illegible] donne les chiffres que [illegible] :

[illegible] ciers, 184,353 hommes, 19,576 chevaux, [illegible] canons et 2,767 voitures. Ces [illegible] se répartissent entre l'infanterie : [illegible] officiers, 146,132 hommes, 383 chevaux; [illegible] cavalerie 630 officiers, 18,761 [illegible] 21,112 chevaux; l'artillerie (159 [illegible]) hommes, 2,889 chevaux, 240 [illegible]; génie 135 officiers, 5,235 hommes; train 159 officiers, 7,333 hommes, [illegible] chevaux et 2,767 voitures.

[illegible] enfin les troupes d'occupation [illegible] : 251,628 hommes, 21,187 chevaux, [illegible] voitures.

[illegible] on arrive, sur les registres officiels de l'état-major, à faire figurer une [illegible] officiers ; 948,412 hommes ; 198,635 [illegible], 1521 canons et 16,167 voitures.

[illegible] troupes du Sud versent encore dans [illegible] 101,083 hommes de troupes de [illegible] 45,157 de troupes de réserve : [illegible] troupes d'occupation.

[illegible] de l'état-major allemand, que [illegible] sous les yeux, telles qu'elles [illegible] publiées l'an dernier par les journaux [illegible] prussiens, accusent donc [illegible] général de 950,000 hommes pour [illegible] du Nord, et 190,000 hommes pour [illegible] Sud; en tout, 1,140,000 hommes.

[illegible] les chiffres que nous trouvons [illegible] relevés officiels. Il s'agirait maintenant de savoir quelle est la force réelle [illegible] une fois entrée en campagne [illegible] le papier, les chiffres ne donnent [illegible] qu'un total théorique, puisqu'on [illegible] pas compte des déchets inévitables [illegible] pratique. Mais c'est là une évaluation [illegible] l'on ne peut pas faire en se [illegible] les éléments faisant complètement [illegible]. Il nous suffira d'appeler l'attention [illegible] lecteurs sur ce point, à savoir [illegible] dans la pratique les chiffres officiels [illegible] nécessairement subir de [illegible] diminutions.

Les bruits de Médiation.

[illegible] officiel a déjà déclaré que la France n'accepterait aucune proposition de médiation tant que l'ennemi serait sur son territoire. C'est là le sentiment de tous les Français aussi bien que celui du gouvernement. Toutes les dépêches [illegible] croire que le ministère en [illegible] ont sollicité l'intervention [illegible] puissances sont donc mensongères [illegible] annoncé, d'autre part, que la [illegible] cherche à provoquer une ligue des puissances pour proposer une médiation [illegible] temps opportun. Ceci est complètement différent et n'y a rien là que [illegible] louable.

[illegible] du roi Guillaume à la reine, [illegible] le vieux monarque prussien [illegible] qu'il ne lui sera pas facile d'aller [illegible] la paix à Paris. Il a vu fauché [illegible] son armée, il frémit à la pensée [illegible], et il prévoit que la route de [illegible] Mousson à Paris pourra être jonchée de cadavres prussiens. Mais que [illegible]? Avancer c'est risquer l'anéantissement de son armée : rester en place c'est donner le temps aux Français de reprendre l'offensive, et reculer c'est perdre le fruit des premiers avantages obtenus. Si [illegible] lui à intérêt à une médiation, [illegible] Guillaume et c'est peut-être son gouvernement qui a suggéré à la Russie [illegible] l'initiative des propositions que [illegible] St-Pétersbourg vient de faire [illegible] des puissances, mais nous le répétons, il n'y a pas de médiation possible, [illegible] il restera un soldat prussien sur le [illegible].

[illegible] DU PEREIRE A NEW-YORK.

[illegible] apprenons de source certaine que le transatlantique Pereire, parti de [illegible] 13, est arrivé à New-York lundi [illegible] heures du matin, après une traversée de 8 jours et 11 heures. Par ce vapeur, [illegible] doit y avoir un certain nombre [illegible] journaux.

[illegible] aurons par cette voie, dans trois [illegible], les journaux de Paris contenant les [illegible] des batailles de Worth et de Forbach.

La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires de l'État de la Louisiane et du Texas, [illegible] que $68. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

L'ARMÉE DU PRINCE FRÉDÉRIC CHARLES.

Une dépêche récente de Paris dit que le Gaulois annonce que l'ambassadeur anglais a reçu une dépêche du roi Guillaume, dans laquelle ce dernier avoue qu'il ne reste que peu de chose de la splendide armée du prince Frédéric Charles.

L'armée du prince Frédéric Charles est entrée en campagne avec 180,000 hommes environ.

L'armée de Steinmetz, forte de 80,000 hommes, a été également maltraitée dans ses combats avec Bazaine.

Autres nouvelles par le câble.

Détails sur les pertes.

Dix Prussiens enterrés pour un Français.

Longs trains de blessés prussiens en Allemagne.

Consternation des populations.

New-York, 20 août.—Une dépêche spéciale adressée de Paris au Times de New-York dit que son correspondant, Monadnock, est revenu ce matin de Metz. Il a assisté aux batailles du 14 et du 16, et il dit que la perte des Prussiens est immense. L'effet des mitrailleuses a été terrible. Dans le cours de l'attaque, dimanche, on en avait masqué derrière l'infanterie et au moment où l'ennemi se formait en carrés, les mitrailleuses subitement démasquées ont fauché les Prussiens comme des épis.

Les Prussiens ont demandé un second armistice pour enterrer leurs morts, qu'on évalue à un chiffre dix fois supérieur à celui des Français. L'action a été très chaude et a duré quatre heures ; l'obscurité y a mis fin. Les Prussiens ont été complètement repoussés.

Des officiers prussiens qui ont fait enterrer les morts, admettent qu'il y avait dix cadavres Prussiens pour un Français. La perte française suivant Monadnock a été au dessous de 3,000.

L'engagement du 16 a eu lieu sur les hauteurs au Sud-Ouest de Metz ; il a commencé à 9 heures du matin, et a duré jusqu'à la nuit.

La perte des Français a été de 12,000 hommes, celle des Prussiens a été probablement du double. L'échec de ces derniers a été complet, et a laissé la route ouverte jusqu'à Châlons.

Les Prussiens ne peuvent assiéger sérieusement aucune place, car ils n'ont pas d'artillerie de siége.

Monadnock venait de sortir de Metz, le 17, quand il a vu 5000 blessés français et des prisonniers prussiens qu'on amenait à Metz, et on en a envoyé un grand train à Thionville.

Des Anglais qui arrivent d'Allemagne disent que les trains jusqu'à Berlin sont remplis de blessés prussiens ; tous les hôpitaux sur la route en sont déjà pleins, ce qui produit une grande consternation dans l'esprit des populations.

Les pertes prussiennes sont plus fortes que celles de toutes les forces françaises qui aient été engagées.

Paris, 21 août.—Un correspondant du Gaulois déclare que, d'après ses observations, la route de Metz à Verdun est maintenant occupée par les Prussiens et qu'il est certain qu'à Verdun on n'avait pas reçu de nouvelles de Bazaine depuis le 19.

Brest.—Le chef de la bande de la Villette a été condamné à mort, et Radial et Hurnest à 10 ans de travaux forcés. Deux des accusés ont été acquittés.

Paris, 21 août.—Un correspondant spécial écrit de Châlons le 18 août : "L'Empereur est arrivé ici. MacMahon et Canrobert y sont aussi. Dimanche à Longueville, l'Empereur a failli être pris [illegible] prisonnier. Les Prussiens ne faisaient qu'une reconnaissance, mais ils l'ont conduite avec tant d'audace, qu'ils ont poussé jusqu'au quartier général impérial, et que leur présence n'y a été annoncée que par des boulets de canon. Les balles prussiennes sifflaient au-delà de l'escorte de l'Empereur avant que celle-ci eût eu le temps de monter à cheval, et ce n'est qu'une rapide retraite qui a sauvé l'Empereur et son escorte."

La Constitution dit que plus de 400,000 fusils ont été distribués aux populations des départements.

La bataille de Woerth.

Un correspondant anglais qui a visité le champ de bataille de Woerth, en fait la description que voici :

"J'ai traversé les champs où gisaient les morts sur la terre nue. Les tristes débris que j'ai sous les yeux me permettent de juger de ce qu'a été la bataille.

"Woerth est placé au fond d'une vallée fertile, entre deux plateaux de terres cultivées. Il y a beaucoup de bois dans les environs, et surtout derrière la position qu'occupaient les Français, du côté ouest de la vallée, où se trouve une forêt pouvant abriter des troupes en retraite. La petite rivière Linden, qui n'est pas assez profonde en été pour porter un canot, traverse le village de Woerth.

"Du côté Est de la vallée, la grande route conduit en zigzag vers le village. C'est par là qu'étaient les Prussiens, dont la ligne s'étendait sur la route, à droite et à gauche. Le long de cette route on peut voir de grands tas de casques à pointe et des cartouchières entières de fusils à aiguille abandonnés par les morts et les blessés. La fusillade des Français a été plus meurtrière que celle des Prussiens, et j'apprends que l'artillerie française a été bien servie. De nombreux ouvriers travaillent à enterrer les morts prussiens à l'est de Woerth.

"De l'autre côté, à l'ouest du village, gisaient les Français tués. C'est là que les Prussiens et les Bavarois ont marché en avant avec des forces écrasantes, et leur feu a fait de terribles ravages. Des compagnies entières étaient abattues pendant qu'elles cherchaient vainement à tenir l'ennemi en échec. Mais le carnage avait été égal des deux côtés, car le sol était aussi couvert de morts prussiens.

"Du côté des Français, les Turcos, les zouaves, les cuirassiers ont beaucoup souffert.

"Les derniers ont laissé des tas de morts sur le lieu de l'action, et la ligne de retraite est semée de cuirasses d'acier et de casques en cuivre, tandis que les chevaux morts peuvent être comptés par centaines dans toutes les directions. Ainsi se continuent vers l'ouest, à travers les bois, les traces de la bataille. Des groupes d'officiers et de soldats gisent sous les arbres. Partout des mares de sang, où les morts ont expiré, où les blessés sont tombés. Des fusils, des sacs, des manteaux sont restés sur le sol, abandonnés par les blessés.

"On arrive ensuite à un endroit où les Français se sont reformés et où les morts, français et prussiens, sont très nombreux. Des Turcos ont évidemment combattu jusqu'à la dernière extrémité, en cherchant encore à faire feu du sol où ils gisaient mourants. Des soldats de ligne sont tombés en grand nombre ; et ils ont été tués en faisant face à l'ennemi, sans rompre leurs rangs.

"Mais au delà de la forêt, l'aspect de la campagne semblait indiquer que la retraite a été précipitée. Des wagons sont renversés ; des bagages jetés sur la route, et on peut voir beaucoup de sacs abandonnés par les soldats."

Les émeutes prussiennes en France.

TROUBLES A PARIS ET A LYON.

Une correspondance télégraphique de Paris, en date du 15, donne les nouvelles que voici :

Pour la première fois depuis plusieurs années, le 15 août n'a pas été célébré. Le bon sens du peuple a protesté d'avance contre les manifestations habituelles, quoiqu'on fût prêt, en cas de victoire, à témoigner de l'enthousiasme. De plus, hier, après-midi, dans le quartier éloigné de la Villette, on a dirigé une attaque sanguinaire sur un poste occupé par une compagnie de pompiers.

Vers quatre heures, une quarantaine d'individus, armés de revolvers et de poignards cachés, ont descendu la rue d'Aubervilliers, se sont tout à coup rangés en ligne devant la maison No 136, du boulevard de la Villette, et ont sommé l'homme de garde de livrer le poste. La sentinelle, les voyant sur le point de se précipiter par la porte ouverte, se mit en travers. Alors un des hommes tira un revolver et le tua raide.

Un sergent de ville, accouru au bruit, reçut lui-même une balle dans la poitrine et tomba mort.

Les pompiers du poste coururent aux fenêtres ; mais les assaillants, rangés sur deux lignes, tirèrent une volée de coups de revolver, comme sur le poste et saisirent quatre chassepots et deux boîtes à cartouches. Après cet exploit, la bande se retira précipitamment en criant : Trahison ! et vive la République !

Un lieutenant nommé Colbrez était dans le poste au moment de l'attaque. Aussitôt qu'il vit les hommes, il leur demanda ce qu'ils voulaient. On lui répondit en criant : Vive la République ! Le lieutenant ordonna à ses hommes de rentrer, de fermer la porte et de charger leurs fusils. Cherchant à gagner du temps, il demanda au groupe quel était l'objet de sa manifestation. Le chef, un petit homme, très bien mis, répondit : "Nous allons proclamer la République. Donnez-nous vos fusils et venez avec nous au Corps législatif." — "Allons donc!" dit le lieutenant, cherchant encore à gagner du temps. Se sommes-nous pas des soldats! Vous savez que nous ne tirons pas sur le peuple. Mais nous ne pouvons pas marcher avec vous. Si vous voulez proclamer la République, allez un peu plus loin."

Le chef de la troupe répondit : "Il y a quelque chose de mieux à faire. Donnez-nous vos fusils." "Jamais" s'écria le lieutenant. "Nous vous les prendrons," répliqua l'autre. A ce moment, tous les hommes de la bande déchargèrent leurs revolvers. Une sentinelle tomba morte. Un caporal nommé Babou reçut trois blessures, deux balles et un coup de poignard. Le lieutenant ne fut pas atteint. Le bruit fit sortir les habitants de leurs maisons. Ils se précipitèrent sur la bande. Alors les hommes dont elle se composait commencèrent à faire feu de droite et de gauche et à frapper de leurs poignards tous ceux qu'ils pouvaient atteindre.

Bientôt les sergents de ville parurent sur la scène, l'épée à la main, et s'efforcèrent de cerner les assaillants. Un d'eux reçut une balle, tomba et fut achevé à coups de pieds par ces furieux. Une petite fille de six ans fut tuée dans les bras de sa mère. Le combat devint alors général. Des hommes tombaient de côté et d'autre. Quelques-uns se sauvaient; d'autres les poursuivaient. Le commissaire de police de la rue Tangier s'écria :

"Qui veut me suivre? Venez, citoyens!" En disant cela, il courut sur les émeutiers, qui, n'ayant plus de munitions et se voyant sur le point d'être accablés, prirent la fuite, suivis par le peuple, qui criait : "Ce sont des Prussiens! tuez-les! tuez-les!"

Outre deux hommes tués, il y a trois agents de police qui ont reçu plusieurs blessures. On craint que plusieurs habitants des environs n'aient été atteints. Le chef de la bande a été presque immédiatement saisi. On a aussi arrêté le soir un grand homme, qui se disait anglais, mais qui parlait avec un fort accent allemand. On a trouvé sur lui un grand nombre de pièces d'or anglaises et prussiennes. On a arrêté d'autres personnes, entre autres le chef du complot.

Comme Paris est en état de siége, cette émeute sera jugée suivant les lois de la guerre. Un tribunal militaire siégera ce soir. Il est à peu près certain que les hommes qui viennent d'être pris les mains ensanglantées ne tarderont pas à payer leur tentative extravagante. Il est certain que le parti républicain n'a rien à faire avec ces abominables bandits.

"Tout le monde semble être d'avis que les exigences du moment doivent faire taire toutes les autres considérations. Le ministère actuel veut se faire appeler le ministère de l'action. Les ministres travaillent incessamment. Celui de la guerre a fait des merveilles. Dans les derniers jours, il a envoyé d'énormes renforts à l'armée, et d'autres vont les suivre de près. Des munitions de guerre et des provisions sont expédiées aussi rapidement que les trains peuvent les emporter. La levée en masse se fait avec une promptitude extraordinaire. L'organisation de la garde nationale se fait sur une si vaste échelle qu'il est impossible de l'équiper. Le ministre de la guerre dit et le ministre de l'intérieur répète aux gardes nationaux : "Si vous ne pouvez pas avoir d'uniformes, allez en blouses, en souliers, en guêtres, en buffleteries et en képis. Vos pères ont repoussé quatorze armées, et ils n'avaient pas de souliers. C'est à peine s'ils avaient du pain. Faites comme eux."

On a organisé dans tout le pays des corps de francs-tireurs. Ceux des Vosges commencent à harceler l'ennemi.

Les préparatifs pour la défense de Paris marchent rapidement. La belle porte de fer à l'entrée du bois de Boulogne, à l'extrémité de l'avenue de l'Impératrice, est enlevée. Des bouquets d'arbres ont été coupés. Le mur du circonvallation est presque terminé; il ferme les deux espaces primitivement libres; il est percé de meurtrières. On a creusé un grand fossé à travers la route et l'on a préparé le pont-levis qui doit y être placé. On élève des ouvrages en terre devant l'emplacement des anciennes portes, et les entrées seront gardées par des soldats au lieu de l'être par les employés de l'octroi. On monte les grosses pièces d'artillerie, et les petites sont cachées avec art dans de petits coins où on ne les soupçonnerait pas. Plusieurs des barrières sont entièrement fermées; le peuple va se promener sur les remparts et examiner curieusement toutes ces nouveautés. Malgré tous ces préparatifs, on croit généralement qu'après une victoire française, considérée comme certaine, les puissances neutres interviendront et feront conclure la paix, et qu'ainsi Paris ne sera pas bombardé.

Soixante-quinze arrestations ont été faites à la suite de l'affaire de la Villette, mais on suppose que beaucoup des individus arrêtés, parce qu'ils se trouvaient en état de vagabondage, n'ont pas participé à l'échauffourée de dimanche.

Le Courrier de Lyon du 16 donne les détails que voici sur des démonstrations populaires qui ont eu lieu le 15 dans cette ville.

"Les mauvaises nouvelles reçues de l'armée ont provoqué un soulèvement populaire qui s'est terminé, à la Croix Rousse, par un conflit déplorable entre le peuple et la police. Les détails de l'affaire ont été grandement exagérés. M. Lentillon, notaire retiré, bien connu par ses opinions politiques exaltées, était à la tête des émeutiers; il a grimpé sur le piédestal de la croix, au centre de la Croix Rousse, pour faire un discours à un groupe d'ouvriers. Ses auditeurs étaient d'abord peu nombreux, mais bientôt une grande foule s'assembla. On entendit de toutes parts des cris de Vive la République!

Engagé par la police à se taire, Lentillon persista dans ses réclamations séditieuses. Il adjura ses auditeurs de se défendre, et ces derniers entreprirent de le défendre à coups de pierres. Malgré cela les autorités saisirent l'orateur; mais un des émeutiers ayant arraché du fourreau l'épée d'un des officiers de police, l'en frappa dans le bas ventre et l'officier mourut au bout de quelques instants. Cinq ou six hommes de police ont été blessés. Lentillon et les principaux émeutiers ont été arrêtés et conduits en prison entre deux files de soldats.

"La masse de la population de la Croix-Rousse n'a pris aucune part à ces violences, qui ont été l'œuvre de quelques individus turbulents. En général, on condamne ces manifestations.

"Le général Caussade, commandant de Lyon, a lancé une proclamation qui met le peuple en garde contre de nouveaux troubles et annonce que les autorités sont prêtes à les réprimer."

Le Général Montauban, comte de Palikao.

C'est un beau vieillard de moyenne et robuste taille, à la figure intelligente et mâle. Un corps d'airain, une physionomie des plus belliqueuses et un grand air de commandement.

Il a soixante-quatorze ans ; son fier visage en dit soixante à peine. Sa force et sa bravoure n'ont pas d'âge. Ce qu'il faisait à quatorze ans, il le ferait aujourd'hui avec la même ardeur et le même entrain. Une nature exceptionnelle portant, comme un Hercule son fardeau, le double poids de ses campagnes et de ses ans, et, à quelque âge qu'il parvienne, un homme qui ne sera jamais vieux.

On dirait qu'il se fortifie par les fatigues, qu'il se rajeunit par les combats. Son eau de Jouvence, à lui, coule dans les torrents algériens, à l'Alma, au fleuve Jaune, aux bords du Rhin....

La tête du maréchal Montauban est toute martiale; un front haut, pommelé, bravant l'âge. Les sourcils bien fièrement arqués, le regard un peu noyé, surnageant de finesse et d'audace. Le nez presque aquilin, accentué, bien fait. Des moustaches sévèrement taillées en brosse, que petite mouche épaisse et rude. Le menton carré et la tête légèrement en pointe.

De la force et de l'autorité, de la confiance, une ironie qui perce et une finesse excessive qui se joue pour ainsi dire, derrière cette mâle enveloppe, je ne sais quoi d'entreprenant et de fier, rayonnant au travers de ce masque de bronze.

Un grand coup d'œil, aussi prompt que sûr, découvrant, fixant le but ; une résolution immédiate et inébranlable; une exécution qui se rit des difficultés les plus ardues et des plus périlleuses aventures; un esprit que l'obstacle aiguillonne, qui se complaît au fantastique et à l'impossible, parce qu'il est fait pour réaliser l'invraisemblable, et exécuter les plus chimériques entreprises. Rien ne l'arrête. Un but tracé est un but atteint. Son cri, depuis un demi-siècle, est : En avant! Et, il avance dans vingt combats d'Afrique comme dans le Céleste-Empire à mille lieues de la patrie, au milieu de hordes innombrables, sur un sol inconnu, toujours mouvant....

Et il est là, à ce bout du monde, jamais dépaysé et toujours lui, victorieux comme à Constantine ou à Oran, et calme comme à Limoges.

Il n'est pas d'esprit guerrier plus entreprenant ni plus ferme; et, bien qu'elle soit restée quarante ans hors du fourreau et comme ébréchée dans vingt combats, je ne vois pas de plus solide ni de plus brillante épée que celle de Montauban.

C'est à la fois une arme et un drapeau. De la pointe au pommeau se trouve gravée pour ainsi dire toute notre histoire d'Afrique.

Elle chassa devant elle des troupeaux de Chinois consternés, et comme un jouet d'enfant, elle démolit le palais d'Été.

C'est un éminent capitaine : c'est un soldat sans peur.... et je suis tellement épris de cette grande et originale figure que j'allais, d'un peu plus, ajouter : et sans reproche.

Voyons maintenant, se dérouler cette éblouissante carrière, une longue chaîne dont chaque anneau est un combat et une victoire, une citation à l'ordre du jour, un grade ou une croix.

En 1814, Montauban est garde du corps ; en 1830, aide de camp du général Toussaint durant la campagne d'Espagne, en 1830, licencié par la Révolution. En 1831, il arrive en Algérie et y demeure, y combat au grand quart de siècle. Colonel en 1847, général de brigade en 1851 et de division en 1855, il est fait sénateur et comte en 1862, au retour de sa fabuleuse expédition en Chine.

Soult, Bugeaud, Saint-Arnaud, lui adressent des lettres de félicitation, et, après le combat de Sidi-Lakdar, où il a culbuté les cavaliers d'Abd-el-Kader avec une impétuosité inouïe, il est embrassé par Lamoricière en présence de toute l'armée.

Il a deux chevaux tués sous lui au combat de Temsanout, et reçoit en pleine poitrine une balle qu'il porte encore! Le premier, il pénètre dans les montagnes du Maroc et s'illustre dans trois combats presque consécutifs. C'est lui qui, en 1847, fait Abd-el-Kader prisonnier et qui force les Beni-Snassen à déposer les armes. Il a été partout et s'est trouvé glorieusement mêlé à tout : il n'est pas un corps de notre armée où son coin de notre Afrique qui lui soient étrangers.

Le général Montauban compte cinquante-six ans de service, vingt-sept ans de luttes en Afrique, cinq ou six razzias importantes, quatorze citations à l'ordre de l'armée, une douzaine de combats mémorables....

Ce n'est pas tout. Il compte encore cette étonnante expédition de Chine où il se montra administrateur éminent et aussi grand diplomate que vaillant capitaine, où, d'après l'expression même du duc de Malakoff, il mit une main si solide et si prompte sur le magot....

Il compte surtout cette expédition heureuse qui, tout contrairement à l'habitude des guerres, rapporta soixante millions au Trésor du pays et qui, légendaire au bout de six ans, nous apparaît aussi lointaine que les croisades, aussi fabuleuse que l'expédition des Argonautes et comme un conte guerrier des Mille et une Nuits.

Tel est le général Cousin-Montauban, comte Palikao, duc de....

Nous vous dirons cela après la guerre, et, en attendant, je ne résiste à la pensée d'un nom prussien cranement accolé à un nom chinois.

FULBERT DUMONTEIL.

LA SOUSCRIPTION EN LOUISIANE.

Le trésorier du comité a déjà reçu les sommes suivantes des paroisses pour la souscription au profit des blessés et des familles des victimes de la guerre en France :

De M. Ph. Machet, de Bâton-Rouge	$100 00
De M. H. Vergès, de Thibodeaux	390 00
Du révérend J. N. Ravoire, de St-Jean-Baptiste	310 10
De M. Jules Dormier, de St.-Jacques	280 00
Total	$1080 10

Le trésorier a également reçu différentes sommes de la ville, et si les porteurs de listes versent les sommes recueillies par eux, le comité sera à même d'opérer un second envoi en France.

La souscription en Californie.

Nous lisons dans le Courrier de San Francisco :

APPEL AUX FRANÇAIS DE CALIFORNIE.

Messieurs,

La guerre ayant pris subitement des proportions inattendues, nous croyons qu'il est de notre devoir d'envoyer immédiatement en France les fonds souscrits par vous.

Comptant sur le patriotisme dont vous avez déjà fait preuve par la spontanéité de vos offrandes, nous espérons que vous allez de nouveau joindre vos efforts aux nôtres pour augmenter encore le chiffre de la souscription nationale.

Envoyons à notre chère Patrie la preuve de nos sympathies pour ceux de nos frères qui tombent glorieusement sur le champ de bataille!

Une première somme de 50,000 francs sera remise aujourd'hui en France; Aidez-nous, messieurs, à envoyer bientôt une somme d'égale importance.

Pour les membres du Comité,
Le Président,
G. TOUCHARD.

Tous les membres du comité, qui avaient déjà souscrit ont versé de nouveau les contributions suivantes :

MM. Pioche, $200; Weill, $200; Mahé, $200; Buffandeau, $100; Ch. Schmidt, $100; Dussol, $100; Expert, $100; Edmond Breuil, $100; Touchard, $100; Derbec, $100; Seelier, $100; Wolf, $50; Schmel, $10; A. Gensoul, $20; G. Jandin, $5; U. Jandin, $5; Pichoir, $10; Total : $1,500.

La dépêche télégraphique suivante a été adressée par le comité de souscription, au ministre des affaires étrangères à Paris :

Monsieur le ministre,

Nous vous remettons aujourd'hui une traite de deux mille livres sterling; cette somme sera distribuée aux familles des tués et blessés.

Veuillez faire publier l'adresse suivante :

Soldats français :

Trois mille lieues nous séparent de la mère-patrie, mais nos cœurs sont avec vous.

Au milieu des hasards de la guerre, ayez la consolation de savoir que vos frères de Californie pensent aux familles de ceux d'entre vous qui tombent glorieusement au champ d'honneur.

Nous vous faisons un premier envoi de cinquante mille francs.

Que le Dieu des armées vous soit propice!

Vive la France !

Au nom de la population française de Californie,
Le comité.

San Francisco, 9 août 1870.

Une dépêche de San Francisco annonce que la souscription française atteint aujourd'hui le chiffre de $20,000.

Bon exemple à suivre.

Les comités de machines à coudre des Foires d'État de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

La souscription en France.

La presse française a organisé une souscription patriotique en faveur des blessés français des armées de terre et de mer. Le 2 août, le total de la souscription de la presse atteignait 700,000 francs.

Nous lisons à ce sujet dans la Liberté :

Le Comité attendait impatiemment que le chiffre de la souscription ouverte dans tous les journaux de France lui permît de voter l'emploi d'une somme digne à la fois de l'œuvre commune et du but qu'elle poursuit.

Nous atteignons bientôt le total respectable de sept cent mille francs. Les hostilités vont s'ouvrir. Le plus pressé, c'est assurément le secours à porter aux blessés sur le champ de bataille. A côté du service de l'État se trouve l'excellente organisation de la Société des secours aux blessés de terre et de mer. C'est à elle que nous avons pensé comme intermédiaire indépendant et efficace ; c'est à elle que nous nous sommes adressés.

La Société, installée au palais de l'Industrie, a déjà envoyé à la frontière une ambulance modèle qui représente six ambulances ordinaires du ministère de la guerre. Cette ambulance porte le No. 1, elle coûte trois cent mille francs. Le Comité, en présence du défaut de ressources momentanées de la Société de secours aux blessés, a spontanément offert à son président, l'honorable comte de Flavigny, une somme de trois cent mille francs pour organiser une seconde ambulance sur le même modèle.

Voici la réponse du président :

Monsieur, vous venez nous offrir au nom de votre Comité de verser la somme de trois cent mille francs dans la caisse de notre Société de secours, à la condition que cette somme sera employée à la création d'une seconde ambulance qui ajoutera à son nom celui d'ambulance de la presse française.

Nous acceptons avec une vive gratitude l'offre que vous nous faites et la condition qui y est attachée.

Agréez, monsieur, pour vous et pour votre Comité, l'assurance de notre sympathique reconnaissance.

Comte de FLAVIGNY, président.

Ainsi la presse française sera représentée sur le champ de bataille par une ambulance spéciale qui portera son nom, et qui rappellera à nos soldats le concours que nous leur avons prêté. Cette ambulance, avec le personnel qui la composera, peut compter sur les sympathies de nos souscripteurs; elle ne manquera de rien. Nous espérons que cet exemple sera suivi, et nous comptons bien que ce premier emploi fait par le Comité des dons patriotiques versés dans sa caisse ne trouvera que des approbateurs.

Le Membre du Comité délégué,
DE LA GRANGERIE.

CONFÉRENCE AU PROFIT DES BLESSÉS.—Nous rappelons que notre collaborateur, M. Passama-Domenech, doit faire, jeudi, à huit heures du soir, dans la salle de la Parfaite-Union, rue des Remparts, une conférence dont le sujet est "La France et la Civilisation."

FAITS DIVERS.

—Une correspondance de la Patrie lui raconte le fait suivant :

Aux avant-postes, un factionnaire isolé, embusqué au coin d'un bois, voit venir à lui quelques uhlans éclaireurs ; il les laisse arriver à bonne portée, et d'un coup de fusil, il en tue un, recharge bien vite son chassepot et tue le suivant, puis un troisième, et toujours rechargeant et tirant de plus belle, blesse le quatrième et le cinquième ; enfin, en mettant dans son fusil la sixième cartouche, il reçoit un coup de feu qui lui traverse la main gauche, sans toutefois l'empêcher de décharger une sixième fois son fusil.

Le pauvre soldat tombe alors à son poste, et, par suite de la perte de son sang, perd connaissance. C'est en allant pour le relever de faction, qu'on l'a trouvé, lui, évanoui dans le bois, et les uhlans morts dans la plaine.

—La Correspondance provinciale de Berlin, organe officieux du gouvernement prussien, annonce que, grâce à la rapidité de concentration des forces allemandes, il est plus que probable que l'armée fédérale sera en mesure de prendre la première l'offensive et de porter sur le territoire français le théâtre de la guerre.

—Ce n'est point madame Rattazzi née Wyse, mais bien la mère de l'homme d'État italien qui est morte.

Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'on ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILCOX & GIBBS."

La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'État de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Bell, Lyon & Co., 40 et 42, rue de Canal; Dufour, 22, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacies, 26, rue Royale.

Il n'est pas étonnant que les hommes sont [illegible] la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS, que les ministres, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la famille. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 135 de la rue du Canal.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Maladie dans l'armée prussienne.

Grand convoi de blessés prussiens.

Le comte de Palikao au Corps Législatif.

Interpellation et réponse.

Un bruit de Londres.

Le Prince Royal de Prusse renoncerait de marcher sur Paris.

Une frégate prussienne prise par les Français.

Nouvelles particulières sur la situation des armées belligérantes.

Toute la France prête à venir au secours de Paris.

Une dépêche de Bazaine.

Son intention n'est pas de quitter les environs de Metz.

La Nièvre et le Cher en état de siége.

Les blessés Prussiens.

Ils sont au nombre de 85,000.

Bazaine refuse de les laisser passer par la Belgique.

Quartier-général de l'armée française près de Rheims.

Quartier-général du Prince Royal à Bar-le-Duc.

Mac-Mahon et Failly se retirent pour couvrir Paris.

Enumération des forces allemandes en France.

Trois armées, 16 Corps, 520,000 hommes.

Il faut ajouter à cela 300,000 hommes de la Landwher gardant les places.

Traversée du Pereire en 8 jours et 11 heures.

Politique ambitieuse de la Prusse.

Nouvelles Européennes.

Paris, 23 août.—Les diplomates, bien que se réunissant tous les jours, n'ont pris aucune décision.

Les Français achètent des chevaux en Italie.

Paris est approvisionné pour deux mois, et il a du vin pour six mois.

On a distribué six millions de francs aux familles des soldats.

La dyssenterie fait des ravages dans l'armée prussienne.

Dix-mille blessés prussiens ont été envoyés à Berlin.

Hier, au Corps législatif, quand le comte Palikao a donné des nouvelles rassurantes, M. de Kératry a demandé la date des avis reçus, et si la dépêche était du maréchal Bazaine. Le comte Palikao a répliqué que la dépêche était du 19. Le bruit dans la Chambre a empêché d'entendre la réponse du ministre sur l'origine de la dépêche.

M. de Kératry a proposé l'addition de neuf députés au comité de défense. La gauche et quelques membres de la majorité ont donné des signes d'approbation. Quand le tumulte s'est apaisé, le comte Palikao a dit que le comité de défense était assez nombreux et qu'au nom de tout le cabinet il repoussait la proposition qui venait d'être faite et qui tendait à mettre en question la confiance dans le comité établi. Les députés se sont retirés pour délibérer. L'affaire sera décidée demain. Elle a fait sensation, car c'est une tentative d'intervention dans l'administration.

Le Soir dit : la dépêche à laquelle il a été fait allusion était du maréchal Bazaine et il ajoute que le comte Palikao sera certainement soutenu par le Corps législatif autrement qu'il n'aurait pas déclaré ainsi.

Il est officiellement nié que le prince Napoléon soit allé en mission diplomatique auprès de Victor Emmanuel.

L'archevêque de Paris a chargé son clergé de démentir le bruit que le Pape eût félicité le roi de Prusse.

On a arrêté aujourd'hui un certain nombre d'espions prussiens.

Le Siècle dit que les souscriptions à l'emprunt dépassent le chiffre de 750 millions.

On répète que les grandes puissances ont été saisies d'une proposition pour empêcher le démembrement de la France.

Le gouvernement a envoyé au Pape l'assurance que l'Italie n'a nulle intention d'attaquer Rome.

Madrid, 23 août—Le gouvernement a pris des mesures pour réprimer sans délai tout mouvement révolutionnaire.

Londres, 23 août—On rapporte que le Prince Royal renonce à marcher sur Paris et qu'il est allé au secours de l'armée prussienne à l'ouest de Metz, armée qui est menacée d'une formidable attaque par Bazaine, qui a été renforcé par Mac Mahon.

Une dépêche d'Alexandrie dit que la frégate Hertha, de 28 canons, a été capturée par les Français.

Londres, 23—Des avis reçus à Vitry des camps prussiens rapportent qu'il y a en de fortes pluies qui minent aux opérations.

Le correspondant du Times dit aujourd'hui : On ne peut espérer d'obtenir un résultat éclatant à moins que l'Empereur et le Prince Impérial cessent d'intervenir dans les affaires et retournent à Paris. Le prince rapporte à tous le monde ce qu'il entend dire sur les mouvements militaires et divulgue ainsi d'importants secrets.

New-York, 23 août.—Une dépêche de Londres au Tribune dit : L'avis officiel n'a été reçu de l'une ou de l'autre armée depuis hier.

Des avis particuliers assurent que l'armée de Châlons se porte vers Thionville dans un effort désespéré pour effectuer la jonction avec Bazaine qui tâche d'échapper au prince Royal en passant l'armée allemande au nord de Verdun.

A Mac-Mahon est laissé le choix entre deux maux ou de laisser la route de Paris ouverte ou, en la gardant, de sacrifier Bazaine.

Une dépêche au Courrier des États-Unis dit : On se prépare pour une bataille sur toute la ligne.

Paris est virtuellement en état de siége. Il est généralement admis que le sort de la campagne se décidera sous les murs. Si nous pouvons tenir une semaine contre un ennemi privé de tout le matériel nécessaire pour faire un siége, toute la France viendra au secours de la capitale.

Paris, 22 août.—Le Journal Officiel a une dépêche qui a été reçue de Bazaine déclarant son intention de rester dans le voisinage de Metz, sans donner d'autre explication. La dépêche admet que les communications de Bazaine ont été un moment en danger, mais elle affirme que maintenant il n'y a plus de danger. Tout est tranquille à Rheims.

Le comité du Corps législatif, chargé de considérer la nomination d'un comité de défense aura une conférence avec le ministère aujourd'hui. Un compromis est probable.

Le chef des émeutiers de la Villette a été condamné à mort. D'autres individus ont été placés sur des révélations extraordinaires.

Les départements de la Nièvre et du Cher sont déclarés en état de siége.

La Constitutionnel, dans un article semi-officiel, nie positivement que l'Impératrice Eugénie ait jamais sollicité l'intervention de la Reine Victoria.

Paris, 23 août—Tous les journaux nient que les mitrailleuses soient chargées de boulets faisant explosion.

Le Gaulois assure que Bazaine refuse de consentir au passage de 85,000 blessés prussiens par la Belgique. La demande a été faite à Bazaine par les Prussiens qui se sont servis de l'intermédiaire de lord Granville.

Le Journal officiel explique longuement les facilités que possède la Banque de France pour faire avec régularité du papier-monnaie.

Londres, 23 août.—Le quartier-général de l'armée française était dimanche, dans la nuit, à quelques milles à l'Ouest de Rheims.

Edward Texier écrit de Rheims, au Soleil, que le plus profond découragement règne et que l'empereur ne reçoit personne.

La visite du prince Napoléon en Italie était pour protester contre la neutralité de l'Italie.

Les forces extraordinaires qui avaient été appelées par le gouvernement Suisse, retournent chez elles, l'armée régulière étant jugée suffisante pour protéger la neutralité.

On n'a pas encore les détails de la bataille du 18 à Grevelotte.

Même à Berlin les dépêches sont maigres. De là on a reçu ce qui suit :

Le 12ème corps entre Metz et Thionville sert à garder les communications entre Frederick Charles et le général Steinmetz.

Metz est cerné de tous côtés et les communications avec Châlons sont coupées. Le quartier-général du Prince Royal est à Bar-le-Duc.

Mac-Mahon et Failly sont encore en retraite pour couvrir Paris.

Berlin, 23 août—Les armées allemandes ont subi une réorganisation partielle. Après avoir été renforcées et redistribuées elles se présenteront au combat dans l'ordre suivant :

Première armée sous le général Steinmetz, composée du 1er, 5ème, 8ème et 9ème corps, s'élevant à 160,000 fantassins et 24,000 cavaliers.

Seconde armée sous Frederic Charles, composée du 2ème, 3ème, 4ème, 10ème et 12ème corps, un corps de gardes prussiennes, un corps de Royal-Saxon et une division du grand-duché de Hesse.

C'est la plus forte des trois armées. Elle contient 48 régiments d'infanterie avec 2 bataillons et 34 régiments de cavalerie, faisant un total de 230,000 hommes et 600 canons.

Troisième armée commandée par le prince royal, formée des deux corps de l'armée bavaroise, sous les généraux Tann et Hartman, ayant chacun 8 régiments d'infanterie, 5 bataillons de carabiniers, 5 régiments de cavalerie et un corps mêlé de Badois et de Wurtemberg.

Les troupes commandées par Von Worden se composent de 8 régiments d'infanterie, deux bataillons de carabiniers, 4 régiments de cavalerie et 9 bataillons d'artillerie, appartenant au Wurtemberg et 6 régiments d'infanterie, 3 de cavalerie et 8 batteries d'artillerie appartenant à Bade ; ainsi, le 5me et le 11 corps d'armée prussien ayant 16 régiments d'infanterie, 16 de cavalerie et 30 batteries d'artillerie.

Le total de l'armée allemande en France est de 520,000 hommes divisés en 16 corps d'armée.

Jusqu'à présent 300,000 de la landwehr sont entrés en Alsace et en Lorraine pour investir et occuper les places sur les derrières et pour permettre aux soldats réguliers d'aller en avant.

Ordre a été donné de débander les réserves des vétérans qui ont été appelées au commencement de la guerre.

Madrid, 23 août.—Le succès des armées prussiennes a remis sur le tapis la question de la candidature Hohenzollern. On dit que Prim propose de soumettre la question au peuple par voie de plébiscite.

Berlin, 23.—Ce qui suit, provenant de source semi-officielle, montre d'avance les demandes probables de la Prusse en cas de succès :

Le temps est arrivé où l'Allemagne doit être affranchie de toute intervention française et à l'abri de toutes menaces, pour jouir d'une longue paix. Un simple changement de dynastie en France n'assurerait pas cela, car le futur souverain chercherait aussitôt que possible à recouvrer le prestige militaire perdu de la France, et le fardeau de la paix armée serait perpétué.

Supposons que la France sorte du conflit sans être affaiblie, avec ses forteresses, d'où elle pourrait menacer la vallée du Rhin et le Palatinat, la guerre que l'incapacité des généraux français et la bravoure de l'armée allemande ont décidée, sera renouvelée. Il ne saurait y avoir de paix durable et ce n'est pas ainsi que cette lutte coûteuse doit se terminer.

Nous déposerons les armes seulement quand nous aurons des garanties sûres contre de nouvelles levées de boucliers toutes les fois qu'il conviendra aux nécessités politiques d'un souverain français d'en décider ainsi.

Londres, 23 août.—Les actions sont en baisse parce qu'on s'attend à des expéditions d'espèces pour la France.

Une dépêche de Munich dit que le gouvernement interdit la promulgation de la bulle du Pape sur l'infaillibilité, en Bavière.

Nouvelles diverses.

Memphis, 23 août.—Zep. Bowles, négociant en coton, s'est tué par accident chez lui hier soir.

J. M. Langston, orateur de couleur, a fait une conférence hier soir.

New York, 23 août.—Le premier riz de la nouvelle récolte de la Caroline du Sud a été reçu aujourd'hui. C'est la plus hâtive de toutes les récoltes de riz connues jusqu'ici et la plus hâtive d'environ trois semaines. La saison dans presque toutes les sections est favorable.

Memphis, 23 août — Temps clair. Thermomètre 90.

Raleigh, Caroline du Nord—Dans l'affaire de l'État contre Wiley, la Cour a entendu tous les témoignages à charge. Il n'y a aucun développement positif, presque toute les nègres ayant témoigné en faveur de la défense.

Demain, la Cour de District des États-Unis fera comparaître Kirk pour mépris de Cour.

Le juge Brooks a mis aujourd'hui en liberté dix-huit autres prisonniers sur un writ d'habeas corpus. Lorsqu'ils sont entrés au tribunal, les gardes ont voulu les suivre avec leurs armes, mais le juge a immédiatement ordonné au marshal de les empêcher d'entrer avec leurs armes. Les gardes se sont retirés à la sommation du marshal.

Bergen, le lieutenant-colonel de Kirk, est sous arrêt en cette ville, pour avoir enfreint la clause de son cautionnement.

Il y a en ville une foule de gens venus de loin, qui prennent un grand intérêt à l'affaire qui se poursuit en cour.

Chicago, 23 août—Les délégués du parti républicain venus de 10 cités les parties du 5me district congressionnel, se sont réunis aujourd'hui à Peoria, et ont unanimement désigné le général Thomas Henderson pour être le candidat au Congrès.

San Francisco, 23 août—Le comité sanitaire, composé d'Allemands, a transmis à Berlin, aujourd'hui, une somme de $15,000. Les fonds recueillis par le comité sanitaire composé de Français, s'élevant à $16,000. Les républicains, les orléanistes et les impérialistes ont tous également souscrit.

Les Français sont dans la jubilation en raison des dernières nouvelles annonçant une grande victoire sur les Prussiens. Ils ont paradé dans les rues en chantant et poussant des cris de joie. Ces réjouissances ont redoublé aujourd'hui à la nouvelle qu'une autre dépêche annonçait la capture du roi Guillaume et de son état-major.

Augusta, 23—Environ 300 nègres ont forcé la geôle de Louisville, comté de Jefferson, dimanche, et ont libéré les prisonniers. Le shérif a envoyé chercher à Atlanta des troupes qui sont arrivées aujourd'hui. Quelques-uns des meneurs ont été arrêtés. Les émeutiers ont menacé de brûler Louisville et de tirer vengeance des blancs, mais la prompte action des citoyens l'a empêché. La difficulté vient, dit-on de l'arrestation et de l'emprisonnement d'un nègre qui avait tué un blanc.

St-Louis, 23 août—Les Irlandais se réorganisent de nouveau. Le quartier-général sera ici. Le nouveau plan ancèdera au fénianisme et rallies toutes les fractions de la fraternité. Il n'y aura pas d'officiers salariés. Un conseil de 7 membres remplacera le président.

Columbus, O., 23 août—Saml. Shelabarger a été nommé pour le Congrès à London, aujourd'hui, par les républicains du 2e district.

New-York, 23 août—Le steamer Pereire, capitaine Wade, est arrivé ici en 8 jours et 11 heures ; c'est la plus rapide traversée connue.

Chicago, 23—Un corps sans tête a été trouvé sur le chemin central de l'Illinois devant la 12me rue ce matin. La tête était sur le rail d'un côté et le corps sur un rail de l'autre. Le bras gauche était aussi séparé du corps. On a trouvé sur le corps des papiers avec le nom J. J. W. O'Donoghue.

Nouvelles de Washington.

Washington, 23 août.—A partir de lundi prochain l'intérêt sur les 10-40 seront payés sans déduction.

Washington, 23 août—Louis L. Manning, Jules M. Bassett, Chas. E. Parish et Thos. D. Bean ont été nommés inspecteurs de douane à la Nouvelle-Orléans.

Marchés européens.

Liverpool, 23 au soir—Coton plat, upland 9 1/2, Orléans 9 1/2; ventes 8000 balles.

Londres, 23 au soir—Consolidés clos à 91 1/2, Bonds 88 1/2.

Francfort, 23—Les bonds sont languissants à 85.

Marchés américains.

New-York, 23 août, au soir—Argent facile. Or 16 1/2. Baisse motivée par la chute des bonds à Londres.

L'Evening Post dit qu'on commence à croire à la Bourse qu'une paix sera faite pour faire monter le prix de l'or. Une pareille combinaison en ce moment où l'argent fait grand besoin dans l'Ouest serait à réprouver énergiquement. L'Express dit que le bruit court que la pool s'élève maintenant à $7,000,000 et qu'elle atteindra $15,000,000.

New York, 23 au soir—Coton plat. Vendu 800 balles. Mid. 19 7/8. Farine 5 35.

Charleston 22 août—Coton calme; stock léger; middling 17 1/2 à 17 3/4. Ventes aujourd'hui de 30 balles. Reçu 25 balles. Stock 1251.

Memphis, 23 août — Coton fermé à 19. Recettes 102. Expéditions 36.

La première balle de coton nouveau a été vendue à l'encan à 30 cents.

Savannah, 23 août—Coton en bonne demande. Low middling 17 1/4 à 17 1/2. Ventes aujourd'hui de 100 balles. Reçu 107. Stock 1187.

Mobile 22 août—Coton ferme; middling 17 3/4. Ventes aujourd'hui de 200 balles. Reçu 1 balle. Exporté 30. Stock 940.

Louisville, 23—Toile d'emballage 20 1/2 à 30; coton mid. 19; farine 5 75; whiskey 92 à 93; graisse 17.

Cincinnati, 23—Farine 6 à 6 25; coton mid. 18 3/4 à 19; porc 28; bacon 13; graisse 16.

Chicago, 23—Farine languissante; provisions sans changement.

St-Louis, 23—Tabac sans changement; coton nominal; farine 4 50.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 23 août—Descendus : Grand Era, 4 A. M.; Pauline Carroll, midi; Mary Alice et barges, City of Vicksburg, 5 P. M. Fleuve baissant. Temps pluvieux et chaud.

Cincinnati, 23 août—La rivière a baissé de 2 pieds 5 pouces depuis hier. Il n'y a que 11 pieds d'eau au chenal.

St Louis, 23 août—Partis, le bateau Ben Accord, pour Memphis; Nick Wall, pour la Rivière Rouge, et Julia, pour Vicksburg. La rivière baisse rapidement.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 23 août, 7 heures 30 P. M.—Baromètre 29,90. Temps calme. Arrivé : Steamer St-Mary, à 7 heures 15, d'Indianola.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 21 août—La Liberté rapporte que le maréchal Bazaine a réussi à atteindre le chemin de fer de Mézières à Montmédy, et qu'il a trouvé des trains remplis de provisions qui l'attendaient à Sedan.

Le maréchal Bazaine et le maréchal MacMahon communiquent par courriers.

Londres, 23 août—On croit aujourd'hui qu'il est presque certain que l'intervention des grandes puissances aura lieu sous peu.

Paris, 23 août—Les journaux conseillent toujours une levée en masse pour exterminer les envahisseurs.

Londres, 23 août—Le maréchal Bazaine s'est frayé un passage par Longuyon et il est arrivé à Montmédy.

On dit que les armées du Prince-royal et de Frédéric Charles ont opéré une jonction à l'Ouest de Metz.

Le Post est autorisé à nier l'authenticité de la lettre de la reine Victoria à l'Impératrice Eugénie, lettre qui a été publiée hier.

Le correspondant du Standard, à Paris, dit : Cette ville sera défendue même en cas de bombardement.

L'Opinion Nationale prédit la défaite des Prussiens comme résultat des combinaisons pendantes.

L'Empereur est décidé à charger avec l'armée de Mac Mahon dans la prochaine bataille.

Le camp de Châlons a certainement été levé.

Le quartier général de l'Empereur est à Rheims, celui de Mac Mahon à Cerny (?).

Une dépêche de Paris dit que Bazaine a été renforcé de Châlons, le dimanche et que les armées du roi Guillaume ont été trop maltraitées pour pouvoir prendre l'offensive.

Une autre dépêche dit : le maréchal Bazaine s'est porté au nord et le centre ouvert devant lui, pour recevoir des troupes qui lui sont envoyées; que le tumulte seul, pour battre en retraite. Bazaine dit qu'il est maître de la situation.

Londres, 23 août—Une dépêche transmise de Paris dit que "le comte de Palikao a annoncé, hier, au Corps législatif, qu'il avait reçu de bonnes nouvelles du Maréchal Bazaine et qui prouvent la continuation du maréchal—confiance que partage le gouvernement."

Londres, 23 août, midi—Consolidés 91 7/8; Bonds 88 1/4.

Liverpool, 23 août, midi—Coton calme à 9 3/8. Ventes 10,000 balles.

New-York, 23 août, midi — Coton faible. Uplands 19 7/8; Orléans 20 1/8. Or 116. Argent de 4 à 5.

Passe du sud-ouest, 23 midi — Arrivés : le sloop des États-Unis Tuscarora, de Key West ; le brick Lucy, en 35 jours de Stockland, avec un chargement de granit ; le steamer Harris, de Brasos Santiago. Pas de départs.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE D'ENLÈVEMENT. — Deux témoins disent que Louisa Murray n'a pas l'enfant Digby.—La déposition de Mme Broadwell confirme celle de son mari et n'a aucune importance.

Auguste Singler, jeune homme, et Geo. Digby, petit garçon très intelligent, âgé de environ 10 ans, fils de M. Thos. Digby, témoignent tous deux que l'enfant fut enlevé de la résidence de la famille, par Louisa Murray.—George Digby a dit :

Quand cette femme de couleur indiquant du doigt Louisa Murray vint dans la cour, Johnny Gorman avait un petit garçon sur un bras. Elle mit Mollie à bas et enveloppa le pigeon dans sa robe et me demanda si je connaissais une couturière. Je lui dis que oui. Je donnai le baby à Mme Gorman et lui dis de la garder jusqu'à mon retour. Alors elle me dit qu'elle prendrait l'enfant elle-même, ce qu'elle fit, et nous fîmes ensemble chez Mlle Coocks. Elle dit alors que ce n'était pas là, et nous allâmes plus loin. Alors elle me donna deux escalins en me recommandant d'aller acheter des bananes pour une dime. Elle me dit qu'elle se chargerait du baby jusqu'à mon retour. Je partis donc, et quand je revins, elle n'y était plus. Je cherchai partout dans le voisinage et ne pus la trouver. Quand je revins à la maison, ma mère jeta les bananes à la rue.

Je reconnaîtrais cette femme, la voilà avec son voile bleu. Ce n'est pas elle qui me donna l'argent, mais la négresse qui était avec elle. La femme jaune prit l'enfant. C'est celle qui a le voile bleu. Elle portait une robe blanche marquée de taches, et avait un large chapeau blanc avec un ruban bleu. La dernière fois que j'ai vu cette femme, c'était après la découverte de l'enfant. Il y a environ deux mois qu'elle le prit. Je dis à mon père comment elle était habillée. J'entendis James dire que la négresse qui l'accompagnait était Martha Haines. D'abord, je dis que ce n'était pas elle, mais quand mon père l'eut coiffée d'un chapeau large blanc, alors, je dis : oui, c'est elle. Quand le baby fut enlevé, Johnny et Rose Gorman étaient là. Je n'ai pas vu Singler.

Singler dit qu'il se trouvait à l'encoignure. Il a vu très distinctement la femme et la reconnaît dans la personne de Louisa.

L'affaire a été remise à aujourd'hui.

EFFRACTION.—Lundi soir, vers minuit, un homme de couleur, nommé Williams, très connu pour faire des opérations nocturnes, est entré, en faisant effraction, dans une maison d'Alger, pendant l'absence temporaire du maître, et a volé une malle appartenant à Mlle Fanny Gordon. La malle a été retrouvée à 3 heures du matin, dans une maison rue Franklin, Quatrième District, et Williams a été arrêté.

FEU.—Hier matin, vers une heure et demie, le feu a été découvert dans une maison de la rue Première, entre Howard et Freret, appartenant à M. A. W. Dean et occupée d'un côté par M. S. Thompson, comme grocerie, et de l'autre côté par M. Edward Finey. Le feu, qui avait pris dans la grocerie, a détruit toute la bâtisse. Le stock et les meubles étaient assurés pour $1000 à la compagnie Américaine du Nord ; nous ne connaissons pas le montant de la police de la maison.

EFFETS RETROUVÉS.—L'officier E. Planchard a trouvé, au No. 127 de la rue Bourgogne, des articles de lingerie et autres effets qui ont été reconnus par Betsy Allen comme lui appartenant. Ces effets auraient été volés par une nommée Rachel Washington.

VOL.—Louis Edward, couleur, convaincu d'avoir, le 21 juillet, volé chez Mme W. H. Soniat, rue Bourgogne, No. 80, une robe de barège et d'autres articles, a été renvoyé en prison où il attendra sa sentence.

SUICIDE.—Un nommé Joseph Seymour, âgé de 45 ans, s'est suicidé hier, entre 4 et 5 heures du soir, en se tirant un coup de revolver à la tête, sous le débarcadère de la rue St-Philippe. On ignore la cause de cet acte de désespoir ou de folie.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier soir sous la présidence du maire Flanders. Tous les membres sont présents.

Le maire présente plusieurs communications et les membres divers rapports qui sont déposés.

Une pétition de S. C. Reid, avocat pour la presse à coton du Sud, demandant une remise des taxes assessées contre la Compagnie quand sa propriété était au pouvoir des autorités militaires, est référée.

Une pétition de chasseurs demandant que reconsidération ou une modification de l'ordonnance sur les oiseaux.

La résolution appelant l'aide de l'État pour construire la levée autour de la ville est adoptée.

Le bill du Republican, s'élevant à $5,377 pour la publication de la liste des taxes non payées, est approuvé. Le coût total de $8,000, trois fois autant qu'avant la dernière loi sur les impressions publiques.

Une résolution pour régler les réclamations du Dr. Andeux, ($10,000) est adoptée.

Une motion pour reconsidérer l'ordonnance relative aux salons de billes échouée; ainsi l'ordonnance reste en vigueur. Le vote a été de 5 contre 2.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE—23 août 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHASSE, OPTICIEN, No 131 rue du Canal.

8 heures A. M.	[illegible]	degrés.
2 " P. M.	[illegible]	"
6 " P. M.	[illegible]	"

Une expérience de plus de quarante ans le [illegible] une conviction dans toutes les parties du globe est clairement prouvé que le VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK est efficace et peut être administré en toute sûreté. Il y a longtemps qu'un grand nombre de médecins le considèrent comme une préparation qu'aucune autre surpasse. Les membres les plus éminents de la Faculté des États-Unis et des Canadas, le prescrivent journellement. Nous ne connaissons pas de remède de ce genre qu'elle ait autant employé. Elle a délivré, sans hésitation, des certificats qui, bien souvent, n'étaient pas sollicités.

C'est à l'acheteur à examiner avec soin chaque bouteille qu'on lui vend. Le simple nom de FAHNESTOCK ne suffit pas; il faut qu'il soit précédé des initiales B. A.

Le Vermifuge de B. A. FAHNESTOCK se trouve dans toutes les pharmacies.

Décédée, mardi, 23 août 1870, à midi et demi, CIDALISE BOISBLANC, âgée de soixante quatre ans. Les amis et parents des familles Boisblanc, Latenant, Fortier et Sarpy sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 24 du courant, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, au No [illegible] de la rue des Remparts.

Décédée hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de vingt-deux ans, MARIE ALICE BERNIARD, épouse de NUMA BLANCHARD. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Maison mortuaire, rue Johnson, près Guaquet.

De la part de son époux.

Sociedad Monarquica de Beneficencia.

Los miembros de esta sociedad se serviran reunir a las 4 de esta tarde, en el número [illegible] de la calle Gallatin, para acompañar á su última morada los restos mortales del finado socio JOSÉ SIMO.

Por orden del Sr. Presidente,
FRANCISCO C. GARCIA, Secretario.

Logia Liberal No 3. A. G. G. F.

Falleció ayer, á las 4 de la tarde, nuestro querido hermano JOSÉ SIMO, á la edad de [illegible] años. Los miembros de la Logia y los de las Logias hermanas quedan invitados á asistir á su entierro que tendrá lugar hoy á la 4 en punto. El cortejo saldrá de la calle Gallatin No [illegible] donde se verificará su última morada.

Por orden del V. O.
E. THAUVIN, Sec. de Min.

AVISO FUNEBRE.

Alla Società Italiana del Tiro al Bersaglio.

Sono pregati i Membri della sopranominata Società ad assistere alla Cerimonia Funebre del defunto caporale CARLO BONI, morto jeri alle [illegible] ore P. M.

Il funerale avrà luogo quest' oggi alle ore [illegible] P. M. Il corpo si trova esposto all'angolo Rampart e Kerlerec. I Bersaglieri in tenuta da bersaglieri, uniforme, per seguire il corteggio funebre.

Da parte del Capitano.
G. B. PERSENICO, Caporale.

AVISO MASSONICO.

Piacque al G. A. D. U. di chiamare a se l'anima del nostro caro fratello CARLO BONI, morto jeri all'età d'anni [illegible], nativo di Campione, Italia.

Tutti i fratelli della Risp. Loggia [illegible] sono pregati di intervenire al suo funerale. Massonico che avrà luogo quest' oggi alle quattro P. M. Il corpo si trova esposto Rampart e Kerlerec.

Da parte della R. L. Dante
P. POZZI, Sec. P. T.

ENTREPOT DE TAPIS
Au No 17 de la Rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et au détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes d'ameublement, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelles, Corniches, etc.

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
RUE DELORD.
(Plage Tivoli)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 22 du Mechanics Exchange, No. 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

Grand Combat à St. Bernard.

État de la Louisiane, Paroisse St. Bernard.—L'État de la Louisiane contre Isaac Chipman.

Par devant moi, Philippe [illegible], juge de paix de la Paroisse St. Bernard, Louisiane, a comparu James Connor, résidant dans la dite Paroisse, lequel, après serment, a déclaré [illegible] Isaac Chipman [illegible] le dit Bernard, [illegible] de la dite Paroisse, [illegible] a tiré un coup de pistolet sur [illegible] Thornton [illegible] qu'il a [illegible] le dit Chipman [illegible] d'un coup de [illegible] a saisi et ont été arrêtés [illegible] et quelques-uns [illegible] ont été condamnés [illegible].

(Signé) JAMES CONNOR.

Assermenté et signé dans la Paroisse St. Bernard, ce 20 août 1870, [illegible].

Juge de Paix.

[illegible] Isaac Chipman se rendait coupable de cet acte illégal et brutal, le sergent Taylor ayant voulu l'en empêcher. Il s'ensuivit une rixe entre ces deux officiers de la police métropolitaine et elle dura jusqu'à ce que tous deux fussent couverts de sang.

UN SPECTATEUR.

AVIS.

Le capitaine et les consignataires de la barque anglaise "ROWENA," capitaine G. M. Barnes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

Les consignataires par la barque "ROWENA," de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

AMÉDÉE COUTURIÉ, 30 rue Vieille-Levée.

AU PUBLIC.

Un différend survenu entre M. L. E. MARCHAND, son associé, et moi, a amené la suspension de la publication de l'ÉPOQUE, ce journal [illegible] pour [illegible] de l'ÉPOQUE ce que la publication en sera reprise prochainement, qu'il sera largement tenu compte aux annonceurs, et qu'aucun [illegible] n'a reçu les [illegible].

L. PLACIDE CANONGE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1870.

Les journaux français de la campagne sont priés de reproduire cet avis au public.

AVIS.

Succession de Sébastien Trépagnier.

TOUS les créanciers et tous les débiteurs de la susdite succession sont requis de venir régler avec A. CAZABAT, Avocat, Bureau, No. 20 du Passage de la Bourse.

DEMANDE

De 200,000 pièces de traverse, (CROSS TIES,)

Pour la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

ON offre soixante-quinze cents de chaque pièce de traverse, (cross ties) en cyprès rouge, épaisse de sept pouces, large de dix pouces, longue de huit pieds, [illegible] bois coupé [illegible] extrémités carrées, en [illegible], et [illegible] à livrer le long du chemin de fer, à un point quelconque sur la ligne qui s'étend du Canal Barataria au Bayou Goula.

Pour plus de détails, s'adresser au No. 7 du Carondelet Court, ou au Lock Box No 234 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

HENRY VAN VLECK, Ingénieur en chef.

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,
DIRIGÉ PAR Mme V. CARNATZ,
No 207 rue Prytania — Enseignement Primaire

Mme CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, Boîte No 1624.

Tonneliers. Tonneliers.

ON demande SIX TONNELIERS à l'habitation [illegible], à quatre milles au-dessous des casernes des États-Unis. S'adresser au No 21 de la rue Vieille-Levée, à J. A. FERNANDEZ.

P. & R. DE VERGES,
MARCHANDS DE
Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
Nos. 126 rue Gravier et 227 rue Tchoupitoulas.

Fournissent aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix.

Avis aux Marchands de Charbon.

LE public est informé que j'ai transféré mon dépôt de charbon du No 20 de la rue Dauphine au No. 20 de la rue Gravier, entre les rues Baronne et Dauphine. Les livres seront reçus et ouverts. Les commandes seront également reçues au bureau No. 164 de la rue Gravier, en face de l'Hôtel St. Charles.

J. M. PETERSON.

AVIS.

DES propositions cachetées pour l'achat des revenus du Marché Dryades situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Melpomène, Baronne et Thalia—du 1er octobre prochain au 30 juillet 1871—seront reçues, à l'office de l'Hôtel de Ville, jusqu'au [illegible] septembre prochain. [illegible]

[illegible] JARDIN MAGNOLIA,
AU PONT DU BAYOU,
Au bout de la ligne des chars de la rue de l'Esplanade.

LE bosquet d'un jardin où les familles respectables peuvent venir se récréer, se trouve vivement [illegible] [illegible].

[illegible] GEO. MEHR, Propriétaire.

FABRIQUE
DE
CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud.
EST EXPLOITÉE PAR
NORMAN & REISS,
181 et 183, rue Vieille-Levée, 281 et 283.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis Star,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON
CANDI.
BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous annonce
UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS,
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC. ETC. ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON 608 Market St. Philadelphia.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et à vendre en détail à 25 cents, par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

Pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer l'Honorable EDWIN T. JEWELL comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er district Congressionnel, pendant le 42e Congrès, sujet à la décision de la Convention Démocratique.

J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'État—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'État.

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE. au No 85, Esplanade.

Avis.

A DATER de ce jour, MM. CHARLES V. DU GAZON, PIERRE CHARITES et ERNEST MERILH, font partie de notre maison.

A. ROCHEREAU & CIE.

Nlle-Orléans, 1er août 1870.

En débarquement de la barque GUIPUZCOANO, arrivée de Bordeaux.

COGNAC OTARD, Dupuy & Co, à quarts pipes EAUX DE VIE des années 1865, 1858 et 1848.

10 barriques EAUX DE VIE des années 1865, 1865 et 1848.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30 rue Vieille-Levée.

En débarquement de la barque PERVENCHE, venue de Marseille.

BURGUNDY PORT—100 quarts de la marque P. Durand.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30 rue Vieille-Levée.

CORNICHONS, SAUCE.

En débarquement des navires CALEDONIA, de Liverpool, et PERVENCHE, de Marseille.

75 barils CORNICHONS anglais de Crosse & Blackwell, Pts.

15 barils CORNICHONS anglais de Crosse & Blackwell, qts.

[illegible] WORCESTERSHIRE SAUCE de Lea & Perrins.

[illegible] caisses BISCUITS Prince Albert.
[illegible] GELATINE.
[illegible] caisses VIN MUSCAT.
10 barillets OLIVES VERDALES.

A vendre par J. B. SOLARI, 46 rue Royale.

En débarquement du navire PERVENCHE, de Marseille.

200 caisses VERMOUTH Noilly, Prat & Co. 50 paniers HUILE D'OLIVE, Plagniol [illegible].

A vendre par A. ROCHEREAU & CO, 66 et 58 rue St Louis.

ALE. PORTER.

En débarquement des navires PEQUOT et CORDELIA, de Liverpool.

100 barils JEFFREY'S SPARKLING ALE. PALE ALE. Dublin XXX PORTER.

A vendre par J. B. SOLARI, 46 rue Royale.

En débarquement des navires WILD HUNTER et GUIPUZCOANO, de Bordeaux, et PERVENCHE, de Marseille.

150 caisses Eau-de-vie de Cognac, Gautier Frères, en bouteilles.

30 barriques Eau-de-vie de Cognac, Larronde Frères, 1858.

21 demi-barriques Vin blanc Sauterne, de Larronde Frères.

50 caisses de 12 b. Vin rouge Frousac, de Delaye & Fils.

5 " de 12 b. Vin rouge Ch. Pauillac, de Delaye & Fils.

5 " de 12 b. Vin rouge Ch. Margaux, de Delaye & Fils.

5 " de 12 b. Vin blanc Ch. Yquem, de Delaye & Fils.

5 " de 12 b. Vin rouge St Estèphe, de Delaye & Fils.

50 balles de Bouchons de qualités assorties.

300 caisses de 12 b. Vin rouge St Macaire.

15 " de 100 boîtes Sardines aux aretes.

300 " de 12 b. Vin rouge Margo brand.

[illegible] Château Pape Clément.

[illegible] Vin rouge Moscamade Frères.

[illegible] St Estèphe.

[illegible] Monferrand.

[illegible] caisses de 12 b. Vermouth Noilly, Prat & Co. de la célèbre marque la Comète.

[illegible] de 12 flacons Prunes à l'eau-de-vie, de Calmon jeune.

[illegible] de 12 flacons Poires à l'eau-de-vie, de Calmon jeune.

[illegible] de 12 flacons Cerises à l'eau-de-vie, de Calmon jeune.

27 b'ques Vin rouge de Riom.

100 paniers Huile d'olive, Possel Fils, en grandes et demi bouteilles.

100 caisses de 12 b. Huile d'olive vierge, Possel Fils.

100 qts. Porto, de R. Brig.

75 [illegible]

[illegible] Sherry

[illegible] qts. Porto, de Paul Emile Thomas.

[illegible] Sherry

A vendre par Vve. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 25 et 25 rue Bienville.

En débarquement de la "Pervenche," de Marseille.

1200 Paniers HUILE Plagniol;
100 Caisses HUILE Gérès, d'Aix;
100 Caisses VERMOUTH, Noilly, Prat & Co.
50 Quarts PORTO de la marque de l'Ange;
100 Barriques VIN. Tuile Ordin.

A vendre sur plus bas prix du marché par BLANCHIN & GIRAUD, 42, Vieille-Levée.

En débarquement du "Wild Hunter," de Bordeaux.

200 Barriques VIN ROUGE, St Castelmoron.
100 Caisses VIN BLANC, Château Magnan.
50 Barils VINAIGRE de Vin Blanc.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 42, Vieille-Levée.

Sucre, Absinthe et Huile de graines de lin.

700 caisses SUCRE DE LA HAVANE, pour les groceries.

100 caisses ABSINTHE de la marque E. Pernod.

20 barils HUILE DE GRAINES DE LIN, pure.

En magasin et à vendre par WM. H. VREDENBURGH, No 28 de la rue Poeyfarre.

Par les navires WILD HUNTER, de Bordeaux, et PERVENCHE, de Marseille.

Assortiment de LIQUEURS FRANÇAISES.
CASSIS, ABSINTHE, KIRSCH.
CERISES et FRUITS à l'eau-de-vie.
VIN Sec, VIN blanc, en barriques.
VINS rouges en caisses.
COGNAC vieux.
MUSCAT de Frontignan.
MADERE, SHERRY.
VINAIGRE français, par vin.
SAUCISSONS de Lyon.
CHAMPIGNONS, Petits Pois, Truffes.
HUILES d'olive, Câpres à l'huile.
CAPRES, Olives.
VERMOUTH, &c., &c.

En débarquement et en magasin, à vendre par E. TIELIER, No 14, rue Conti.

A. CARRIÈRE & CO.,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc.
No. 24 rue Bienville.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Huile d'olive, Eaux-de-vie, etc.

Change à vue et à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur Londres, Paris, Bordeaux, et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre, Bordeaux et Marseille.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 AOUT—CLASSE 198.

11 49 18 65 27 64 39 74 9 70 78 21 16

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, et font au public et journaux, dans les bureaux de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St. Charles, [illegible] Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 23 août 1870.

E. PERALTA.
ABAM GIFFEN.
Commissaires.

GRAND BAL D'ETE, PARÉ,
—ET—
Concert Promenade.

A la demande d'un grand nombre de dames qui n'ont pas pu assister au bal donné au "Pavillon Déshotels," par lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, le dimanche, 14 août 1870, un second et dernier BAL et CONCERT PROMENADE, seront donnés, au même endroit, le

SAMEDI, 3 septembre 1870,

sous la direction des Messieurs suivants, anciens directeurs du bal de société :

J. B. Williams, Thomas Thuine, Alfred Meilleur, F. L. Place, Auguste A. Kerr, Henry Villavaso, J. J. Cella, A. L. Tissot, J. S. Landry, E. A. Locoul.

Programme d'ouverture

qui exécutera le "Silver Cornet Band," pendant les promenades. CHAS. JAEGER, chef d'orchestre.

—Ouverture du Bal—
Grande Marche "Maritana" .... Wallace.
—Première Promenade—
Cavatine "Robert-le-Diable" .... Meyerbeer.
—Deuxième Promenade—
"Souvenir from Home" .... Gungl.
—Troisième Promenade—
Grande-Ouverture "Nabuchodonosor" .... Verdi.
—Quatrième Promenade—
Grand Pot-Pourri "Africaine" .... Meyerbeer.
—Cinquième Promenade—
Grand Final "Lucie de Lammermoor" .... Donizetti.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce Bal sont priés de s'adresser à M. T. J. Cella, chez R. S. Mundy, au coin des rues Canal et Royale, ou à l'un des Directeurs.

Les demandes d'invitations pour dames doivent être déposées au même endroit ou remises à l'un des Directeurs. Elles doivent contenir les noms et les résidences.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis soir.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation approuvée par les Directeurs.

Le billets de souscription, et les invitations de dames ne pourront être transférées dans aucun cas.

Il ne sera pas émis d'invitations de dames après la dernière assemblée des Directeurs, qui aura lieu le soir qui précèdera le Bal.

On ne pourra positivement pas avoir de billets de souscription le soir du Bal.

Prix du billet de souscription—TROIS PIASTRES.

Des convois spéciaux partiront du Lac à minuit et à trois heures du matin, le dimanche, 4 septembre, sans frais extra pour le retour.

N. B.—En cas de mauvais temps, le Bal sera donné à l'Hôtel Washington.

SALLE de la PARFAITE UNION
RUE DES REMPARTS,
Entre Dumaine et St. Philippe.

JEUDI, 25 AOUT 1870, à 8 heures précises du soir.

LECTURE
FAITE PAR
J. PASSAMA - DOMENECH,

Au profit du Fonds de la Souscription Patriotique Française, et sous le patronage du Comité.

SUJET: La France et la Civilisation.

PRIX DU BILLET $1 00

On peut se procurer des billets chez les membres du comité et les bureaux de l'Abeille, de l'Époque et de la Renaissance Louisianaise, et chez les principaux marchands du Second District.

Grand Pique-Nique, Promenade, Concert et Soirée Dansante.

DONNÉ PAR LE
GEM CONCLAVE No 23 S. W. M.
AU FAIR GROUNDS,
Dimanche 4 Septembre 1870.

Amusements Champêtres.

Grand Jeu de Base Ball, Courses de Buggy privé, "Pony," [illegible].

A pied pour les membres du Conclave. 20 Vélocipèdes, 1 mille, ouvert pour tous. Jeu de Paume sur [illegible], les yeux bandés. Chasse à l'Espion dans Infanterie, les yeux bandés.

Bal dans la Salle Octogone.

Les Dames ne seront admises que par invitations que l'on pourra se procurer auprès des membres du Conclave.

Aux Contribuables du Deuxième District.

LES contribuables sont prévenus que le parti du 31 août prochain, je procèderai contre tous les Dénutents, conformément à la loi, pour leurs taxes d'État de 1869 et antérieures.

J. E. LEMARIE, Percepteur des Taxes d'État du Deuxième District.

TAXES DE VILLE.

L'ATTENTION des contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes est appelée sur l'avis du collecteur [illegible] de la ville.

JOHN F. WALTON, Administrateur des finances.

Avis important aux Jardiniers.

NOUS offrons, en ce moment, pour les récoltes de la Compagnie d'Engrais de la Nouvelle Orléans, le [illegible] [illegible] de la qualité et de l'efficacité. Nous ne [illegible] comme un [illegible] de [illegible] à des prix [illegible].

[illegible] Houes, Rateaux, Bêches, Pioches, et [illegible] à herbes, Arrosoirs, etc.

GEER & OWEN, Au No 58 de la rue Carondelet.

KRUG & CO REIMS

HAVING ascertained that the wax around the neck of our Champagne bottles was a cause of annoyance to our consumers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the same shall be suppressed, and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted in it so as to guard against counterfeits.

KRUG & Co., Reims, 1st May 1870.

A. ROCHEREAU & Co., New Orleans, General Agents for the United States.

Changement de Domicile.

M. ROCHET a l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce, en général qu'il vient de transférer ses magasins de FLEURS, RUBANS, ARTICLES POUR MODISTES, &c. de la rue [illegible], à la Rue de Chartres, 48, entre les rues Bienville et Douane.

Ce changement, réclamé depuis longtemps par l'accroissement de ses affaires, lui permet d'augmenter encore l'importance de son assortiment et de le présenter plus favorablement au choix des acheteurs.

Il saisit cette occasion pour remercier ses clients de la faveur dont ils l'ont honoré depuis 16 ans, et leur donner l'assurance qu'il fera tous ses efforts pour mériter la continuation de leur bienveillant patronage.

Propriétés à vendre et à louer.

A louer,

UN TERRAIN de 30 sur 120 pieds, rue des Remparts, No 227, entre St. Philippe et Ursulines—Une partie des anciens bâtiments pourront être donnés, et un pré au preneur, avec un bail de 2 à 4 ans. Emplacement convenable pour un dépôt. Une barrière et les constructions et dépendances, à l'usage de jardin des anciens [illegible]. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No 22.

A VENDRE.

LES beaux magasins rue de la Levée Nos 119 et 121. Conditions libérales.

S'adresser à A. ROCHEREAU & CO., Nos 56 et 58 rue St.-Louis.

A Louer,

A partir du 1er octobre, les beaux MAGASINS, Nos 22 et 24, rue St. Charles, entre Canal et Commune, à côté de l'Hôtel St. Charles, formant un des plus beaux établissements [illegible] de Lyons, en face de l'Hôtel St Charles, et [illegible].

S'adresser à JAMES ZACHARIE, Au bureau de P. [illegible], No 41, rue Carondelet.

A vendre,

UN moulin à riz, en complet et prêt à fonctionner. Il se compose d'une paire de pierres [illegible], 4 pieds, une paire de [illegible] en [illegible], et de [illegible] d'élévateurs, [illegible] etc. S'adresser à Fred. Wahl, à magasin de Mathieu et Wahl, au coin des rues Calliope et Liberty.

A LOUER.

La Résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installation de gaz, chambre à bains, etc. S'adresser à C. Duhasse, rue Bienville, No 76.

Fonds de Quincaillerie.

MME Veuve BONHAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de feu son mari, J. J. Bonhaffé, situé dans le Troisième District, au faubourg du Port.

S'adresser à M. A. BABI, [illegible], ou à P. O. boîte à [illegible] Nlle-Orléans.

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts à fournir, par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins, des Moulins à Sucre, des Chaudières, [illegible], des Moulins à Scie, des Moulins à [illegible], [illegible].

LEEDS & CO.